

Théorie & Pratique



Différents thèmes seront abordés durant cette formation :

- ❖ Législation liée au métier, enjeux et contexte
- ❖ Gestion du risque, évaluation de la menace
- ❖ Techniques de surveillances
- ❖ Techniques de gestion de conflits
- ❖ Planification cartographique de déplacement routier
- ❖ Gestion relationnel, maîtrise de soi
- ❖ Rôle du chef d'équipe, briefings et planification de missions
- ❖ Mouvements tactiques et opérationnels sur route
- ❖ Techniques de fouilles et de reconnaissances
- ❖ Techniques de combats et de désarmement



Le garde du corps ou agent de protection rapprochée (APR) assure la sécurité de personnalités des affaires, de la politique, des médias, du show-business ou du sport à leur domicile ou durant leurs déplacements professionnels et privés en respectant des procédures précises, avec discrétion et dans le strict respect des lois.

Il exerce soit dans le public (fonctionnaire de police) ou dans le privé (entreprise de protection).

Le Chauffeur de sécurité, reste là aussi, avant tout un agent de sécurité rapprochée. Dans certains cas, et tout aussi efficace, un agent féminin peut être demandé par le client par souci de discrétion.

Le garde du corps s'entraîne régulièrement afin d'être toujours opérationnel. Durant ses missions, outre ses qualités personnelles, il dispose de son arme (avec permis), de radios afin d'être en relation avec ses collègues pour agir instantanément.

Pour les **missions dites à risques** il dispose d'un triptyque, mallette dépliant en trois parties comportant des plaques anti-balles pouvant servir à protéger la personnalité. Discret et sportif, le garde du corps doit souvent posséder une expérience d'agent de sécurité ou de gardien pour être embauché dans le secteur privé. Dans ce dernier cas il travaille le plus souvent pour une société de gardiennage.

La protection rapprochée évolue en France, c'est pourquoi Union des Certifications Professionnelles associe le métier de garde du corps aussi appelé agent de protection rapprochée et celui de chauffeur en dispensant la formation de chauffeur de direction.

Parce que nous souhaitons mettre toutes les chances de réussite pour nos stagiaires sortant de la formation, nous assurons des sessions au plus proche de la réalité du terrain, en conformité avec les standards internationaux et en application du Code du Travail Français.



Programme

Pré-requis : Avoir un numéro d'autorisation préalable ou provisoire délivré par le CNAPS en cours de validité

Objectif(s) de la formation : Devenir un Agent en Protection Rapprochée « polyvalent » apte à exercer en France.

Public Visé : Toute personne disposant des pré-requis et souhaitant exercer la fonction d'Agent de Sécurité

Nombre de participants : 4 au minimum et 12 au maximum

Durée : 140h00 de formation sur 20 jours (soit 4 semaines)

Référent pédagogique : Mr DUPONT Mickaël

Moyens pédagogiques : Salle de formation climatisée – projection du cours de référence par vidéo projecteur – Matériel réglementaire

Méthode : Pédagogie didactique, cours théoriques, mises en situation réelles, évaluations avec notre certificateur international.

Validation : Examen théorie et pratique puis Délivrance de la Carte Pro Française.

NOTRE + FORMATION
P.A.V. "Prestation Après Vente"
Nous gérons le suivi de vos recyclages



SARL ACF Group

Siège social : ACF Picardie - Rue Mazarin - 02800 LA FÈRE - Tél. : 03.23.52.47.45 - Email : csellechia@acf-group.fr

Établissement secondaire : ACF Paris - 48 cours Blaise Pascal 91000 EVRY – IDF - Tel : + 33(0)1 60 78 62 70 - contact-idf@acf-group.fr

Numéro de Siret : 808 176 234 00017 RCS de Saint Quentin 02100 - **Déclaration D'activité :** 22 02 01 22 902

Numéro d'autorisation d'exercer : FOR-002-2022-12-22-20170585049 CNAPS LILLE